## BUREAU DE SANTE.

### Mariages, Naissances, Décès

inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Geo Junifer à Laura Hughes; Geo H. Schroeder à Elizabeth Epplinger; Robt Meyer à Ello Campbell.

NAISSANCES.

Mmes John Tracy, une fille; Jas J. Ferguson, un garçon; Francisco Lofio, un garçon; Denis P. Durel, une fille.

DECES

Elysabeth Taylor, 71 ans, 419 rue Adèle; Hy Heyman, 58 ans, Thibodaux, Lne; Jos. P. Macheca, 48 ans, Hôpital de Charité; Frank Luquet, 6 ans, 631 France; Wm O. Fitzgerald, 23 ans, 911 Dublin; Thomas J. Clements 50 ans, 2302 Washington; John L. T Cross 16 mois, 1026 S. Liberté; Frand White 33 ans, Alger; Ruth E. Fiennues 2 mois, 837 Pacific; Emile Toison 55 ans, Hôpital de Charité; Edward Anderson 38 ans, Chicago, Ills; Millie Mc Cray 68 ans, 415 N. Johnson; Rosette Smith 2 jours, 1026 Désiré; Mathilde Stovoil 32 ans, 833 magasin; Vve Martin Labranche 60 ans, 3007 Orléans.

## FAITS DIVERS.

### HOTEL DE VILLE.

L'ingénieur de la ville, M. Hardee, et le commissaire des travaux publics, M. Smith, ont inspecté hier les travaux de drainage et de pavage exécutés dans la rue Magasin par l'entrepreneur Hylaud et après avoir reconnu qu'ils étaient satisfaisants les ont acceptés au nom de la ville.

Le comité du budget se réunira de nouveau en séance exécutive mercredi matin à 11 heures et reprendra la discussion du projet de budget pour l'année 1911.

Le comité des égouts et des eaux se réunira jeudi soir et prendra connaissance des rapports du surintendant Earl et du secrétaire Shields.

Le maire Behrman, a chargé hier l'ingénieur Hardee d'organiser la parade annuelle des employés et du matériel des divers départements de la ville, parade dont la date est fixée au 27 novembre.

Y prendront part les pompiers les agents de police, les employes des Travaux Publics, de la Commission des Egouts et des Eaux, etc.

Le cortège se réunira sur la place des Elks et après avoir défilé dans les principales rues de la ville sera passé en revue devant l'Hôtel de Ville par le maire Behrman.


### CE QU'IL Y A DE MIEUX POUR LES INTESTINS

Si vous n'avez pas un fonctionnement régulier, sain des intestins, vous êtes en serre malade. Gardez vos intestins libres et vous vous portertez bien. Il est dangereux de forcer la nature au moyen de remèdes violents ou de pilules de poison. Le moyen le plus doux le plus facile et le meilleur de maintenir les intestins libres et propres, c'est de prendre

MANGEZ-LES COMME DU CANDI

Agréables au Palais. Efficaces ont Bon Goût Font du Bien, ne Rendent Jamais Malade Faible ou Grippé 10, 25 et 50 cents la boîte. Demandes par écrit échantillon gratuit et un pamphlet sur la santé. Adresse:

STERLING REMEDY COMPANY, CHICAGO ou NEW YORK.

GARDEZ VOTRE SANG PUR.

3mars—1an—dim mer ven



## La Poudre Dentifrice

PARFAITE DU

## Dr. Lyon

nettoie, conserve et embellit les dents, les empêche de se carier et purifie et parfume l'haleine.


## Rapport du Comité Spécial.

Le comité spécial de financiers récemment nommé par le maire Behrman pour s'occuper de l'émission des 7,000,000 d'obligations de la ville a rendu son rapport hier après-midi.

Ce comité après avoir envisagé le pour et le contre de la question fait les recommandations suivantes:

1. Que dans les conditions présentes et après avoir étudié la situation financière la vente de 7,000,000 d'obligations nouvelles devant servir aux améliorations publiques n'est ni faisable, ni praticable.

2. Qu'à une époque il a été suggéré d'émettre des certificats ou obligations à courte échéance, mais que renseignements pris cette émission ne serait pas légale et que ce projet doit être conséquemment abandonné.

3. Nous avons reconnu qu'une somme d'un million de dollars serait suffisante pour permettre à la Commission des Egouts et des Eaux de poursuivre d'une manière satisfaisante ses travaux dans le courant de l'année 1911.

4. La réserve qu'aura en caisse cette Commission aux débuts de l'année 1911 après avoir payé toutes ses dépenses, s'élèvera à environ 500,000 dollars. Il ne resterait donc plus à recueillir qu'une somme de 500,000 dollars pour lui permettre de poursuivre ses opérations. Ceci pourrait être fait en vendant des obligations de la ville pour un tel montant.

5. Si la vente de ces obligations est annoncée prochainement, après divers changements dans la loi, nous avons l'assurance positive qu'une soumission sera faite pour la prendre ferme $500,000.

6. Afin de reviser comme il est nécessaire l'article de loi 23 de 1910 régissant la vente des obligations, il faudra convoquer la Législature de l'Etat en séance extraordinaire.

7. Si cette séance extraordinaire est convoquée "nous recommandons aux législateurs de rédiger un statut ou un amendement constitutionnel qui inaugurera une politique financière plus large et permettra à la ville de la Nouvelle-Orléans de vendre le reste de ses obligations pour l'amélioration des services publics. Cet amendement pourrait être soumis au vote populaire de l'élection générale de 1912."

Ce rapport est signé par MM. R. M. Walmsley, président; A. Brittin, C. Godchaux, A. Phelps et J. H. Fulton, membres du comité.

Sitôt après en avoir pris connaissance le maire Behrman a annoncé qu'il convoquerait les représentants des diverses organisations commerciales de la ville en meeting public, jeudi après-midi à 2 heures à l'Hotel de Ville, afin de discuter les recommandations du comité spécial.

## Déraillement sur la ligne du I. C.

Le train de voyageurs No 5 de la compagnie Illinois Central qui devait arriver hier matin à 8:50 heures à la Nouvelle-Orléans a subi un retard de plus de cinq heures par suite du déraillement d'un train de marchandises qui obstruait la voie près de Canton, Miss.

Les voyageurs qui se trouvaient sur ce convoi ont fait contre mauvaise fortune bon cœur et ont passé aussi bien qu'ils ont pu leurs cinq heures d'attente forcée.

## Mort subite.

Martha Tillman, une vieille femme de couleur demeurant rue Claiborne, près de la rue Première, est morte subitement hier après-midi, alors qu'elle passait à l'intersection des rues Magnolia et Erato. Son corps a été transporté à la morgue.

## Les élections en Louisiane.

### Les électeurs louisianais votent les quinze amendements constitutionnels.

Les élections d'hier ont été favorisées par un temps admirable qui a permis aux citoyens de se rendre nombreux aux "polls".

L'ordre n'a été troublé nulle part en Louisiane et il n'y a aucun incident sérieux à signaler.

Les électeurs louisianais avaient à élire leur représentants au Congrès des Etats Unis et à se prononcer sur quinze amendements constitutionnels proposés par la Législature dont deux entre autres touchent à la question de l'Exposition Universelle.

Dans les premier et deuxième districts congressistes, qui embrassent la Nouvelle-Orléans et les paroisses voisines, les candidats démocrates au Congrès, MM. Estopinal et Dupré, ont été élus à une très forte majorité contre les candidats républicains, MM. Wogan et Loisel, en dépit de l'active campagne électorale menée depuis quelques semaines par ces derniers.

M. Henry B. Schreiber, candidat aux fonctions de Commissaire des chemins de fer et M. Emile Godchaux, aux fonctions de juge à la Cour d'appel, ont tous deux été élus sans opposition. Dans les autres districts louisianais les candidats démocrates au Congrès ont été élus à une écrasante majorité.

Les premiers résultats connus dans la soirée indiquaient que les quinze amendements constitutionnels avaient été votés en bloc par les électeurs louisianais.

Il sera impossible d'obtenir les résultats exacts et complets avant ce matin, mais à en juger par ceux qui ont été communiqués dans la soirée les électeurs de notre Etat se sont prononcés affirmativement sur toutes les questions qui leur étaient posées.

La seule paroisse où l'élection ait été quelque peu agitée est celle d'Acadie où les électeurs avaient à se prononcer sur la question de la prohibition des boissons alcooliques. Une vive campagne a été organisée depuis quelques semaines par les prohibitionnistes qui espèrent triompher, auquel cas les cafés seront fermés dans cette paroisse à partir du 1er janvier.

Dans le troisième district le candidat démocrate au Congrès, M. Robert Broussard, a été réélu à une écrasante majorité contre son concurrent, M. Dreyfus. Il en a été de même de M. Pujo, candidat démocrate du septième district, auquel les socialistes avaient opposé leur candidat, M. Jones, qui n'a obtenu que quelques voix disséminées.

A la Nouvelle-Orléans les quinze amendements constitutionnels ont été votés par la très grande majorité des électeurs, et les résultats des paroisses, quoique encore incomplets, indiquent que partout ils ont passé sans difficultés.

## Vol considérable.

William Lorenz, un laitier demeurant rue St-Antoine, près Pleasure, a été victime d'un vol considérable l'avant-dernière nuit. Les voleurs sont entrés chez lui en escaladant une fenêtre et ont pris une somme de $400 et un billet d'une valeur de $500 payable à Mme Geo. Geissler, sa mère.

M. Lorenz a dit qu'il était absent quand les voleurs sont entrés. Ce n'est qu'à son retour qu'il s'est aperçu du vol.

## Pour l'Exposition.

M. C. P. Thompson, président du comité exécutif de l'Exposition, qui est rentré hier d'un voyage d'affaires à Chicago, se déclare très satisfait des nombreuses assurances d'appui qui lui ont été données en cours de route.

Dans toutes les localités de la vallée du Mississippi où M. Thompson s'est arrêté et a eu l'occasion de s'entretenir avec les autorités, il a reçu l'assurance que le sentiment général des populations était en faveur de la Nouvelle-Orléans comme siège de l'Exposition Universelle en 1915.


# Ma Jeune Soeur

"Suivit Mon Conseil"

"Ma jeune sœur suivit mon conseil," écrit Mme Mary Hudson, de Eastman, Miss., "qui était, de prendre Cardui." "Elle demeurait avec moi et allait à l'école. Pendant cet été elle eut d'horribles souffrances, de sorte qu'un matin je lui fis prendre quelques doses de Cardui qui la soulagèrent immédiatement.

"Le printemps dernier, j'eus des douleurs atroces et Oh! que j'étais faible. J'étais si malade, que je paraissais devoir mourir. Comme le médecin ne me faisait aucun bien, je le quittai et je commençai à prendre Cardui. Je crois que la première bouteille me fit du bien. Je suis maintenant en meilleure santé que je ne l'ai été, depuis que je me suis mariée, il y a trois ans.

Mme MARY HUDSON
Eastman, Miss.

Toute jeune fille et toute femme a besoin de Cardui pour résister aux conditions peu naturelles de la vie moderne, qui causent irrégularités douleurs sensations pénibles, maux de tête, douleurs au dos, et afflictions semblables des femmes. Cardui est sûr, digne de confiance, scientifique. Son succès date de 50 ans. Essayez-le! En vente partout.

PRECIEUX LIVRE GRATIS. Demandez par écrit le Livre de 64 pages illustré, "Home Treatment for Women" décrivant les symptômes des Maladies de Femme et donnant de précieux avis sur la santé, l'hygiène, la diète, les médicaments, etc., pour les femmes. Expédié gratis, franc de port. Adresse: Ladies Advisory Dept. The Chattanooga Medicine Co., Chattanooga, Tenn.

# Prenez CARDUI

G. F.—1


## Au Souvenir des Soldats d'Afrique.

En vue de perpétuer le souvenir des soldats de l'armée d'Afrique tombés au champ d'honneur, la population algérienne a ouvert une souscription nationale et a formé un comité dont le général Baillloud, commandant le 19me corps d'armée à Alger, a accepté la présidence.

Certains que cette œuvre patriotique trouvera un écho non moins chaleureux auprès des Français résidant à l'étranger, qu'auprès de leurs compatriotes de France, ces promoteurs ont formulé le vœux que l'ouverture de la souscription soit portée à leur connaissance. Ils seront fiers de penser que, même de loin tous les Français se sont associés à l'œuvre entreprise en témoignage de pieuses reconnaissances envers les soldats d'Afrique.

Les souscriptions recueillies en Louisiane seront centralisées au Consulat de France à la Nouvelle-Orléans, 306 Godchaux Building, où des listes sont dès à présent ouvertes.


Excursions du Dimanche à Bon Marché

Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle Railroad.

Les trains partent d'Algier à 8 heures a. m. et arrivent à 7:35 heures p. m. Billets pour l'aller et le retour 50 cents, 75 cents et $1.

J. S. LANDRY, Surintendant.

17oct



## CONSULAT DE FRANCE

LA NOUVELLE-ORLEANS.

Godchaux Building, 306-07

Ouvert de 8 heures à 2 heures. Samedi de 8 heures à midi.

La loi de finances du 8 avril 1910 ayant rendu l'immatricula ion obligatoire, les Français fixés dans la circonscription consulaire de la Nouvelle-Orléans sont informés qu'ils doivent remplir sans retard cette formalité. S'ils ne peuvent pas se rendre au Consulat ils devront régulariser leur situation par correspondance.

Renseignements demandés sur:

Cleuet, Xavier.
Descomps, Bernard.
Mendivil, Adolphe.
Riche, Edmond Mme et ses enfants.
Stainmesse, Julien.

Documents militaires à remettre

Cazenave, comte Léon Julien.
Crépel, Benoni Alphonse.
Espitaler Paulin Louis.
Givaudan, Pierre Casimir

oct—190


## DECES.

KOWALSKI—Décédée mardi, 8 novembre, à 8:30 heures A. M., âgée de 65 ans, Mme Vve L. KOWALSKI, née Astasie De Bouchel, native de la paroisse Plaquemines, Lne. Les parents, amis et connaissances de la famille, sont respectueusement invités à assister au service funèbre qui aura lieu à l'église du Sacré-Cœur, coin Claiborne et Annette, aujourd'hui, mercredi, 9 novembre 1910, à 4:30 heures P. M.

Enterrement au cimetière St-Louis No 3, rue de l'Esplanade


## JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

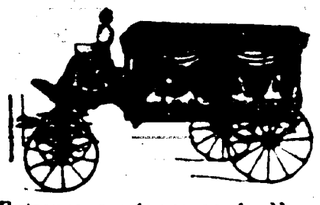

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1042.



F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

## F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Ed Remparts

PHONE { HEMLOCK..... 406



PHONE HEMLOCK 262

## EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray,

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1306 AVENUE NORD REMPARTS

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an


## AMUSEMENTS. AMUSEMENTS.


TULANE Ce Soir et Toute la Semaine Matinées Mer. et Sam à 2 Comprenant Dim. 13 Nov.

PRIX Soirs.....25c à $1.50 Matinées.....25c à $1 00

Cohan & Harris Présentent

Adelaide Thurston

—DANS—

"MISS ANANIAS"

UNE NOUVELLE COMEDIE.

Semaine Prochaine—Ethel Barrymore dans MID CHANNEL

8 nov—5f

CRESCENT Ce soir et toute la Semaine Mat. Mar. Jeu et Sam à 2

PRIX Soirs.....10c 25c 50c. 75c Matinées.....15c 25c. 35c

IN OLD KENTUCKY

Voyez la Fameuse Fanfare Négrillonne et Grands Attraits.

Semaine Prochaine—"The Old Homestead"

8 nov—5f

Orpheum Phone Main 3335

Matinées tous les Jours.

PRIX Matinées.....10 à 50c Soirs.....10 à 75c

LOTTIE WILLIAMS & CO.
FANNIE RICE
MORRISEY SŒURS ET FRERES
REDFORD ET WINCHESTER
LILLIAN ASHLEY
MARENA, NEVARO ET MARENA
CLEMENT DE LION
ORCHESTRE AUGMENTE
KINODROME

8 nov—5f

Charbon PITTSBURG, ANTHRACITE, ALABAMA,

Coke de Gaz et de Fonderie,

W. G. COYLE & CO.,

337 Carondelet,

Phone Main 2126.

CHANTIER DE SUCCURSALE

4716 Magasins, coin Valence

18sept—

WINTER GARDEN

RUE BARONNE, PRES POYDRAS

Frank E. Chase, Directeur

TABLEAUX MOUVANTS ET CHANTS ILLUSTRES. ATTRAITS CETTE SEMAINE—CHANGEMENT DE TABLEAUX ET CHANTS TROIS FOIS PAR SEMAINE

La Nouvelle Direction prend soin des Dames et Enfants. Prix 5 et 10cts

## PETITES ANNONCES.

UN professeur de musique éminent demande à échanger des leçons de musique vocale pour des leçons de langue française avec une dame professeur native de France.

9 nov—

UNE fille française demande à entrer dans une famille pour apprendre le français à un enfant. Bonnes références. S'adresser 523 rue Ste-Anne, à gnée Gervais.

29 oct—2com.

COUTURIÈRES EXPÉRIMENTÉES POUR VÊTEMENTS D'HOMMES. EMPLOI PERMANENT. SALAIRE LIBERAL.

BEEKMAN'S CLOTHING STORE.

11 oct—

## Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

au dimanche.... le riz étant pour le lundi.... les pois au lard le mardi.... le gruau le mercredi .... Les derniers jours de la semaine étaient plus favorisés, le matin.... Le jeudi, choucroute .... le vendredi, poisson aux pommes de terre.... le samedi, lentilles au lard.... ou purée de pommes de terre.... le tout avec la demi-livre de pain bis.... Le soir, soupe au riz le dimanche, soupe à la farine de froment, le lundi, soupe à la farine de siègle le mercredi, soupe au pain, le jeudi, soupe au riz, le vendredi, pommes de terre au four et hareng salé le samedi.

Renaud se hissa jusqu'à sa fenêtre en se servant de son lit de camp qu'il avait réussi à détacher de ses crampons.... Les toits des maisons de la ville fuyaient au loin devant lui et il apercevait même, sous un rayon de soleil, les ondulations de la rivière.... En bas, c'était la cour, martelée par le pas dur d'un factionnaire, le fusil à l'épaule.... La fuite était impossible de ce côté-là.... La guérite du soldat était juste sous sa fenêtre.... L'homme faisait vingt pas à gauche, pivotait brusquement, mécanique vivante, et refaisait vingt pas à droite....

Et pourtant, Renaud avait entendu parler d'évasions audacieuses....

Il était hardi. Pourquoi ne réussirait-il pas où d'autres avaient réussi?

Quelques jours après, on le mettait dans sa cellule, à la fabrication des blouses et pantalons de treillis pour des soldats...

Ce fut là, au bout d'une quinzaine de jours, qu'il reçut les propositions, vagues et prudentes tout d'abord—l'homme ne voulant pas se livrer—et ensuite plus claires et plus précises, d'un contremaître de l'atelier, nommé Walter.

Pour cinq mille marks, payée après la réussite de l'évasion, le contremaître s'était engagé à favoriser la fuite de Renaud, selon un projet qu'il avait conçu, et qui, disait-il, avait déjà réussi avec deux prisonniers.

Renaud, sans défiance, accepta. Pourtant, la figure de l'homme ne lui avait pas plu, mais il le savait pauvre et chargé de famille, et l'appât d'une somme importante avait pu le tenter... Puis, Renaud était décidé à tout tenter, non pour échapper à ces quatre mois de forteresse.... Quatre mois sont passés bien vite, quand on a vingt ans et qu'on a devant soi toute la vie.. Mais il savait qu'au sortir de prison, il serait envoyé dans son régiment, et il s'y refusait dans le suprême effort de son énergie....

Avec l'assistance de Walter, voici quels furent ses préparatifs.

Il avait longuement réfléchi à son projet, tout à la fois simple et compliqué dans l'exécution, comme tous les projets d'évasion .... Il avait besoin d'une scie très fine destinée à scier l'un, peut-être deux, des barreaux de la fenêtre de sa cellule. Il tresserait une corde, avec tout ce que le contremaître lui remettrait pour cela.... Cette corde était indispensable pour descendre le long des quinze mètres de muraille lisse qui séparaient sa cellule de la guérite du factionnaire. Un hasard était propice à cette descente et pouvait favoriser Renaud en lui permettant, une fois parvenu en bas, de se cacher de la sentinelle. Un côté de la prison était en réparation, après un commencement d'incendie; mais un mur avait été effondré, et le long de la muraille, où était percée la fenêtre grillée de sa cellule, se trouvaient des amas de poutres et de pierres noircies, de gravats, de détritus de toute sorte.... Ces ruines lui permettraient, en rampant, de gagner le mur de clôture, à l'autre bout de la cour. Ce mur était haut de six mètres. Et là se présentait une difficulté nouvelle.

Mais, on ne bâtit point en un jour le plan d'une évasion.

Renaud avait confiance dans son étoile.

Quand il devrait s'accrocher aux amorces des pierres, dans les interstices où le mortier était tombé, s'y accrocher avec les ongles, s'y retenir avec les dents, il saurait bien escalader le mur et sauter de l'autre côté.

Il savait aussi qu'il jouait gros jeu et que s'il était pris, on ne l'épargnerait guère, lui moins que tout autre.

Deux années de forteresse le puniraient de sa tentative.

En plus, cinquante coups de fouet.....

Il avait assisté une fois à pareille exécution.... On avait obligé le prisonnier condamné à se dévêtir.... le malheureux n'avait gardé pour tout vêtements qu'un pantalon de coutil .... on l'avait lié sur un chevalet de bois et un surveillant, un hercule avait administré le fouet.... Au deuxième, au troisième, tout au plus au cinquième coup, le prisonnier hurlait, les chairs meurtries et sanglantes, déchiquetées par la lanière.... Au dernier coup, il était évanoui et on l'emportait comme mort, non point pour le soigner dans sa cellule, mais pour le mettre à un second supplice, les deux poignets pris dans une barre de fer, une chaîne s'enroulant autour de sa taille, et assujettie aux chevilles par un anneau....

—Et mourir aussi, plutôt que la honte d'un pareil châtiment.

Il fallait un mois pour que ces préparatifs fussent complets: un mois pour la confection de la corde. Le contremaître avait apporté des pantalons de treillis auxquels Renaud devait travailler, mais qui servaient en réalité à cacher les morceaux de corde, au fur et à mesure qu'il étaient tressés avec le fil solide dont Renaud avait la libre disposition, en aussi grande quantité qu'il le voulait. Lorsque quelques mètres de corde étaient tressés, il y faisait des nœuds de distance en distance, qui devaient lui faciliter la montée ou la descente.

Les jours, les semaines s'écoulaient, mais lentement la corde s'allongeait.

Entre temps, il prenait sur ses nuits pour commencer à scier les barreaux de la fenêtre avec l'instrument délicat et solide que lui avait procuré le contremaître.

Ce travail devait être exécuté promptement et au dernier moment.

Il ne fallait pas, en effet, laisser au surveillant le temps de venir, comme il le faisait, frapper avec un marteau contre les barreaux pour s'assurer que le prisonnier ne les avait pas attaqués!

Il devait se défier de tout le monde....

Des voisins qui pouvaient entendre le léger grincement, deviner sa tentative, et le vendre, afin de bénéficier d'une faveur quelconque.

Du factionnaire, en bas, dont l'attention pouvait être mise en éveil....

Des rondes de nuit....

Et des surprises, car souvent, le judas de la porte glissait au dehors, une tête barbde s'y encadrait et des yeux curieux, fureteurs, cherchaient le prisonnier.

Le hasard le protégeait.

Il échappa à tous ces dangers.

Et ainsi qu'il l'avait prévu, il ne lui avait fallu qu'un mois pour mettre au point tous ces préparatifs.

Alors, d'un commun accord, avec le contremaître Walter, ils choisirent pour la tentative audacieuse, la journée du lendemain.

Le surlendemain était un vendredi

Il avait été convenu que, de l'autre côté du mur de ronde, à un endroit précis qu'ils arrêtèrent avec soin, Walter attendrait Renaud avec des chaussures, des vêtements, une coiffure, du linge....

Et surtout, avec une corde qu'il lancerait par-dessus le mur, au signal de Renaud, et qui permettrait à celui ci de franchir le dernier obstacle.

Le sort en était jeté.... La décision de Renaud était prise...

Deux jours auparavant, Renaud s'attaqua aux barreaux. Le travail fut silencieux et ne provoqua aucune attention. La section des deux barreaux, très fine, déjà presque invisible, fut rendue invisible tout à fait avec de la mie de pain que le jeune homme incrusta dans la rainure, après l'avoir roulée contre le plancher de la cellule. Le travail eût disparu, même pour un observateur attentif. Il avait calculé la longueur de la corde dont le dernier nœud devait traîner sur le sol. Inutile de l'essayer. Les filigrès dont la corde était tressée devaient se confondre avec la couleur de la muraille et il portait autour de ses reins, enroulé depuis quelque temps déjà, cet instrument précieux de sa délivrance.

Un danger à craindre, de ce côté....

La corde était elle assez forte?

Il avait tiré dessus de toutes ses forces, la nuit précédente, après l'avoir accrochée à l'un des barreaux restants.

*A continuer.*


## AVIS SPECIAL.

AUX ACTIONNAIRES DE LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE

Conformément à une résolution du Conseil de Directeur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, adoptée à une réunion dudit Conseil le 9me jour du mois de septembre 1910, une réunion générale des actionnaires de la dite corporation sera convoquée et tenue, comme le prescrit la Charte de ladite corporation, au local de la banque, No 630 rue Gravier, à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, à 11 heures A. M., MARDI, le 15me jour du mois de novembre 1910, dans le but d'élire trois directeurs qui serviront en qualité de Liquidateurs, et de voter sur toute question pouvant être agitée devant ladite réunion touchant la liquidation des affaires de la corporation, rendue nécessaire par l'expiration de sa charte arrivant à sa limite le 30 janvier 1911.

Il sera présenté à cette réunion pour la considération des actionnaires le rapport d'un Comité Spécial nommé par le Président par l'autorité du Conseil de Direction et chargé du soin de proposer et de soumettre aux actionnaires un plan pour l'organisation d'une banque qui succédera à ladite corporation en continuant les affaires.

Les actionnaires sont ici avisés d'assister à ladite réunion au jour, à l'heure et à l'endroit désignés.

GEO. W. NOTT, Président.

S. A. TRUFANT, Caissier.

4 oct—au 15 nov inc